



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **PLAN DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Priorités 2026 et prospective

COSDA Elargi du jeudi 5 février 2026

# Elaboration de la feuille de route

## **Des documents de cadrage**

- ✓ Stratégie de transformation de l'agriculture martiniquaise (CTM, 2022)
- ✓ Plan de relance et de transformation de l'agriculture 2020-2030 (Chambre d'agriculture de la Martinique, 2020),
- ✓ CCT (Contrat de Convergence et de Transformation)
- ✓ Plan Régional d'Agriculture Durable (PRAD), Plan stratégique national (PSN)

## **Une concertation et un co-pilotage CTM / CAM / DAAF**

## **Un document présenté au cosda en avril 2024**

# 5 défis, 63 actions pour la souveraineté alimentaire



Ref: PJJF-R055039MCA  
19/04/2024



FEUILLE DE ROUTE POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN MARTINIQUE



1. **Augmenter et diversifier la production agricole locale pour répondre aux besoins de la population martiniquaise**
2. **Augmenter la performance environnementale et économique des exploitations agricoles**
3. **Optimiser l'accompagnement technique et financier des agriculteurs**
4. **Assurer le renouvellement, la formation et l'insertion des générations futures des professionnels agricoles**
5. **Préserver les terres agricoles, densifier leur mise en culture et permettre la continuité ou le développement de l'activité agricole**

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

## **Enjeu 1 : Augmenter et diversifier la production agricole locale pour répondre aux besoins de la population martiniquaise**

4 axes :

- 1) Élaborer des stratégies par filière (modernisation, planification) pour consolider la production et répondre aux besoins de l'aval
- 2) Favoriser le travail en réseau pour consolider les stratégies. (3 propositions d'actions)
- 3) Augmenter les potentialités de l'agro-transformation (1 proposition d'action)
- 4) Éduquer la population au concept d'autonomie et de sécurité alimentaire autour des enjeux économiques, environnementaux, de sante publique, de consommation locale et de résilience alimentaire

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

## Favoriser le travail en réseau pour consolider les stratégies

### Propositions Actions 2026

*(10) Instaurer une gouvernance interne et partenariale pour l'autonomie alimentaire*

*(11) Encourager le repositionnement des interprofessions dans leur mission de concertation au sein du réseau producteurs et des distributeurs*

*et plus précisément : Accompagner le démarrage de la nouvelle interprofession Diversification végétale : l'AMIFEL*

*(12) Constituer un réseau d'agriculteurs pour la sélection participative de semences et plants adaptés*

*2 pistes : semences de pays tiers et « semences pays »*

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

**Défi 1 : Augmenter et diversifier la production agricole locale pour répondre aux besoins de la population martiniquaise**

4 axes :

## **3) Augmenter les potentialités de l'agro-transformation**

*(14) Soutenir la mise en place d'une plate-forme mutualisée de conditionnement et d'emballage de la production de fruits et légumes des coopératives agricoles  
(Marché d'intérêt territorial au Lamentin)*

**4) Éduquer la population au concept d'autonomie et de sécurité alimentaire autour des enjeux économiques, environnementaux, de sante publique, de consommation locale et de résilience alimentaire**

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

## Défi 2 : Augmenter la performance environnementale et économique des exploitations agricoles

3 axes :

1) Améliorer la qualité des production

2) Développer la recherche pour améliorer la capacité d'innovation des filières

*(29) Relancer la dynamique RITA (réseaux d'innovation et de transfert agricole )*

*Pi (31) Actualiser le Référentiel Technicoéconomique (RTE) pour les cultures locales : FAIT*

<https://www.odeadom.fr/wp-content/uploads/2025/02/2024-MAR-Referentiel-technico-economique-RTE-adaptés-a-la-Martinique.pdf>

3) Accompagner le développement de circuits courts

*(34) Doter la Martinique de Projets alimentaires territoriaux (PAT)*

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

## **Défi 3 : Optimiser l'accompagnement technique et financier des agriculteurs**

(36) Lancer un Contrat Territorial d'Engagement Agroécologique (CTEA) ouvrant droit à une « aide forfaitaire découplée », adaptée à la production agro écologique

(37) Doter la transition agroécologique d'un dispositif de conseil technique et technico-économique performant et permanent (et de formation cf action 48)

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

**Défi 4 : Assurer le renouvellement, la formation et l'insertion des générations futures des professionnels agricoles**

**1) Améliorer l'attractivité des métiers de l'agriculture (scolaires et actifs)**

**( ) Promotion du métier d'agriculteur?**

**2) Fluidifier et adapter les dispositifs d'aides à l'installation**

**3) Accompagner les cédants**

***( ) Nouvelle action spécifique : caractérisation des cédants (financement AITA), forum de la transmission-installation, dans chaque EPCI (suite des jeudis de la transmission en 2025)...?***

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

**Défi 5 : Préserver les terres agricoles, densifier leur mise en culture et permettre la continuité ou le développement de l'activité agricole**

## **1) Maintenir le foncier agricole face à la pression de l'urbanisation**

***(52) Préserver l'activité agricole en protégeant réellement les espaces agricoles dans les documents de planification (SAR, SCoT et PLU)***

## **2) Reconquérir le foncier en friches ou insuffisamment cultivé**

***(54) Recenser et caractériser le foncier public (Etat, Collectivités) pour le mettre à disposition d'agriculteurs***

***(55) Reconquête des terres en friche/Mobilisation pour les valoriser, d'anciennes terres agricoles actuellement abandonnées et potentiellement sans chlordécone***

## **2) Assurer les conditions d'exploitation dans une approche territoriale**

# Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

## Récapitulatif :

1. 10 Instaurer une gouvernance interne et partenariale pour l'autonomie alimentaire
  2. 11 Encourager le repositionnement des interprofessions dans leur mission de concertation au sein du réseau producteurs et des distributeurs et plus précisément : Accompagner l'émergence et la structuration de la nouvelle interprofession Diversification végétale
  3. 12 Constituer un réseau d'agriculteurs pour la sélection participative de semences et plants adaptés
  4. 14 Soutenir la mise en place d'une plate-forme mutualisée de conditionnement et d'emballage de la production de fruits et légumes des coopératives agricoles (Marché d'intérêt territorial au Lamentin)
  5. 29 Relancer la dynamique RITA
  6. 34 doter la Martinique de PAT
  7. 36 Lancer un Contrat Territorial d'Engagement Agroécologique (CTEA) ouvrant droit à une « aide forfaitaire découplée », adaptée à la production agro écologique
  8. et 37 Doter la transition agroécologique d'un dispositif de conseil technique et technico-économique performant et permanent
  9. 52 Préserver l'activité agricole en protégeant réellement les espaces agricoles dans les documents de planification (SAR, SCoT et PLU)
  10. 54 Recenser et caractériser le foncier public (Etat, Collectivités) pour le mettre à disposition d'agriculteurs
  11. 55 Reconquête des terres en friche/Mobilisation pour les valoriser, d'anciennes terres agricoles actuellement abandonnées
- + nouvelles actions :
12. Promotion du métier d'agriculteur
  13. Accompagner les cédants

Prioriser les actions 2026 pour un réel impact : propositions

**PLACE AUX ECHANGES**

**VALIDATION DES ACTIONS PRIORITAIRES**

# Plan de souveraineté alimentaire. Objectifs 2030-2040?

## DEUXIEME PARTIE



Déclinaisons de la LOSARGA :

- ✓ Plan de souveraineté alimentaire et
- ✓ Conférences de souveraineté alimentaire

<https://agriculture.gouv.fr/dossier-de-presse-lancement-des-conferences-de-la-souverainete-alimentaire>

# Plan de souveraineté alimentaire. Objectifs 2030-2040?

## **Pourquoi faire évoluer notre feuille de route ?**

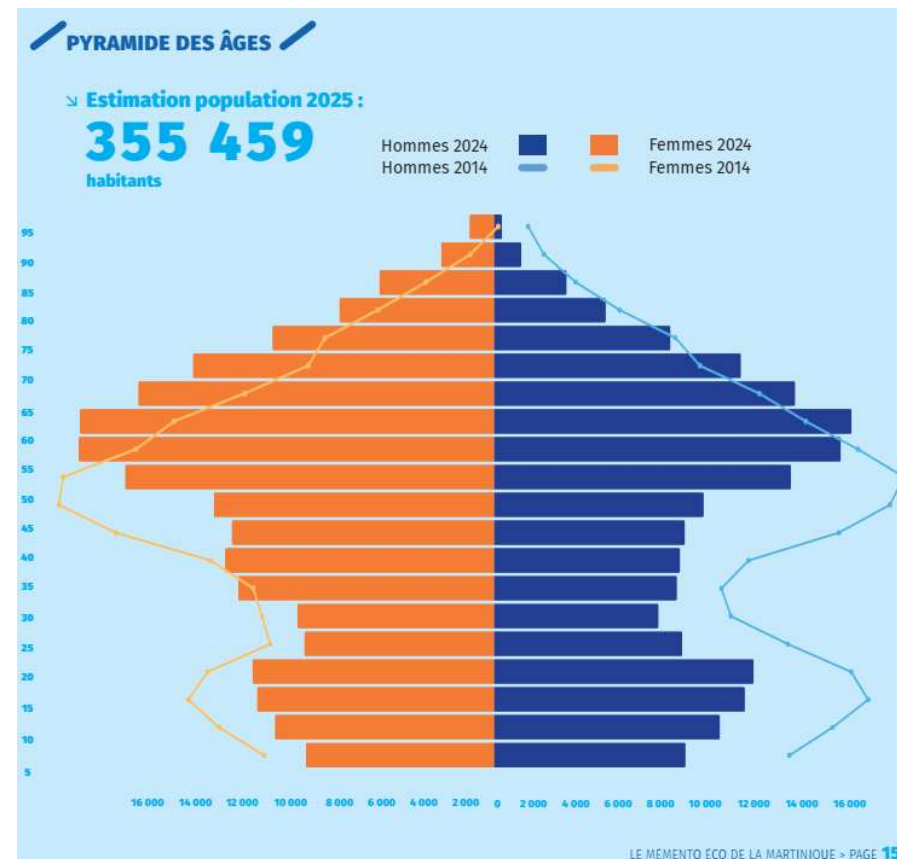
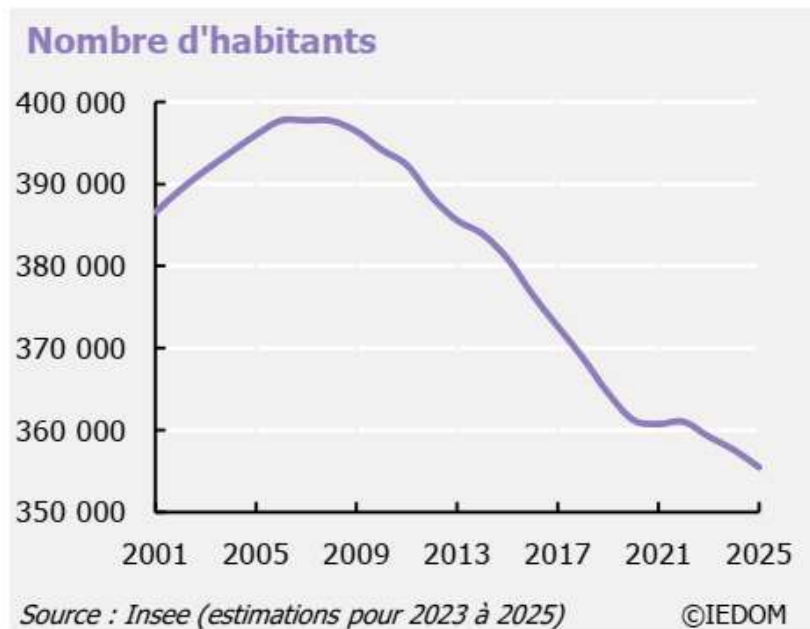
- ✓ Pour s'adapter à un contexte qui change (géopolitiques, climat, habitudes...)
- ✓ Pour intégrer davantage l'aval : transformateurs, distributeurs et consommateurs
- ✓ L'exercice étant décliné partout, et notamment dans tous les DROM : complémentarités et synergie à trouver? Problèmes communs à régler ensemble? Actions communes?

# Plan de souveraineté alimentaire. Objectifs 2030-2040?

## **Éléments à prendre en compte pour définir des objectifs**

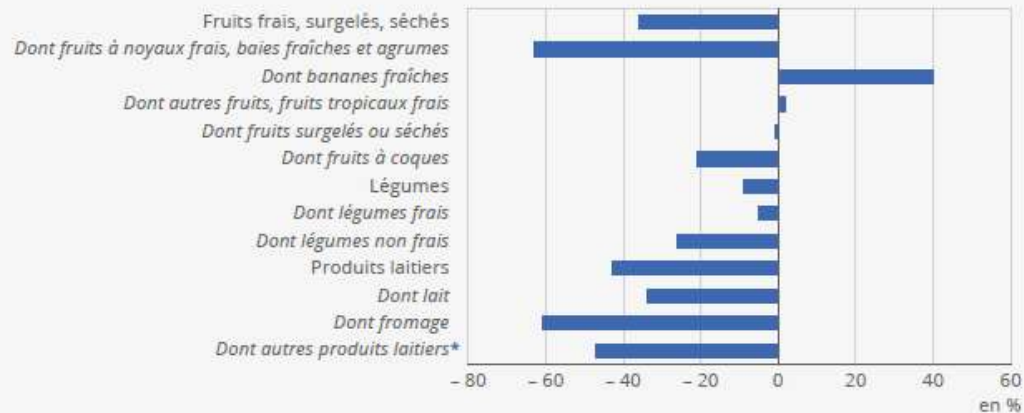
- 1) Contexte socio-économique et dynamique démographique
- 2) Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement
- 3) Enjeux climatiques et transition agroécologique
- 4) Les transformateurs
- 5) La capacité de production agricole

# 1. Contexte socio-économique et dynamique démographique



## 2. Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement

### ► 1. Écart relatif des quantités de fruits et légumes consommées au domicile par personne en Martinique par rapport à la France métropolitaine en 2017 (en %)



\* Yaourts, fromage blanc, desserts à base de lait, crème fraîche, lait aromatisé notamment.

Lecture : en Martinique, en 2017, hors autoconsommation, les ménages consomment moins de fruits frais, surgelés, séchés (- 36 %) par personne à leur domicile qu'en France métropolitaine, soit 1,36 fois moins.

Source : Insee, enquête Budget de famille, 2017.

### Enjeux de santé publique

- ✓ Fortes inégalités sociales
- ✓ Plus d'un adulte sur deux est désormais en surpoids ou obèse
- ✓ Forte prévalence du diabète

**= Une responsabilité de tous**

## 2. Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement

### LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ALIMENTAIRES DU PNNS 4 POUR LES ADULTES DE MOINS DE 65 ANS (HORS FEMMES ENCEINTES OU ALLAITANTES)

-  • Viande : **maximum 500 g** de viande hors volaille et **maximum 150 g** de charcuterie par semaine (soit maximum 650 g au total) ; recommandation de privilégier la volaille vis-à-vis des autres viandes et le jambon blanc au sein des charcuteries
  -  • Légumineuses<sup>1</sup> : **au moins 2 fois par semaine**
  -  • Fruits à coque (non salés) : **une petite poignée par jour** (soit 15 g environ<sup>2</sup>)
  -  • Produits laitiers<sup>3</sup> : **2 par jour**
  -  • Fruits et légumes : au moins **5 portions** par jour
  -  • Produits céréaliers complets : au moins **1 par jour**
  -  • Poisson : **2 fois par semaine**, dont un poisson gras
  - Limiter les aliments gras sucrés salés, ultra-transformés et avec un Nutriscore D et E
  - Privilégier, dans la mesure du possible, les aliments bio
- Voir l'ensemble détaillé des recommandations du PNNS sur [mangerbouger.fr](http://mangerbouger.fr)

### Le Programme national nutrition santé (PNNS) :

**Améliorer l'état de santé de la population en agissant sur la nutrition, = l'alimentation et l'activité physique.**

### Le volet outre mer du PPNS 4 :

- 1) Favoriser l'accès durable des publics précaires à une alimentation favorable à la santé
- 2) Améliorer l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé
- 3) Mieux communiquer et sensibiliser
- 4) Poursuivre les études et la recherche

## 2. Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement

Drom	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion
<b>Principales caractéristiques</b>	Augmentation des achats en GMS Diminution des achats en petits commerces Progression des achats en boulangerie, comme dans l'Hexagone, mais encore inférieurs Achats au marché pour les produits frais Place importante de l'autoconsommation et des achats informels				
<b>Approvisionnements</b>	Place supérieure du hard discount par rapport à l'Hexagone	Concentration des grandes surfaces à Cayenne, petites épiceries et supérettes sur le reste du territoire  Achats informels et autoproduction	Place supérieure du hard discount par rapport à l'Hexagone	Beaucoup de marchands ambulants  Achats informels et autoproduction	-

Synthèse 9

Drom	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion
<b>Hypermarchés</b>	4	2	7	1	17
<b>Supermarchés</b>	58	9	32	3	72
<b>Supérettes</b>	58	55	63	17	47
<b>Population totale</b>	394 110	269 352	376 480	256 500	852 924

Tableau 3

Nombre d'hypermarchés, supermarchés et supérettes dans les Drom.

« Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer » IRD . 2020

[https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/divers20-11/010077284.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers20-11/010077284.pdf)

### 3. Les transformateurs

#### Le secteur agroalimentaire : un secteur industriel majeur

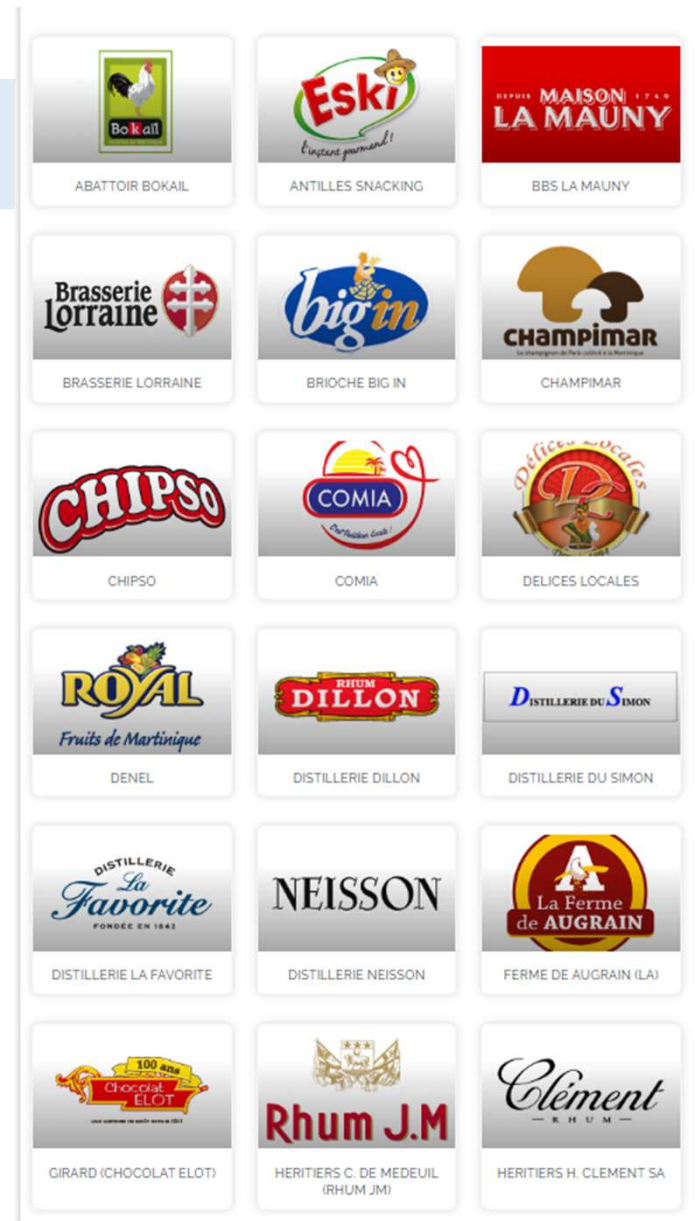
500 entreprises industrielles. 267 M€ en 2023.

La filière Rhum agricole génère entre 120 et 150 millions €/an

Tableau 1 : Évolution du nombre d'entreprises agroalimentaires dans les DROM

		Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Evolution sur 10 ans (URSSAF, 2020)		+ 75%	+ 45%	+ 31%	+ 24%	/
Taux de croissance annuel	10 dernières années	+ 5,7%	+ 3,8%	+ 2,7%	+ 2,1%	/
	3 dernières années	+ 5,7%	+ 9%	+ 9%	+ 2,9%	/

L'AMPI (Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie) regroupe 124 industries



### 3. Les transformateurs



### 85 % des entreprises du secteur agroalimentaire sont des TPE

- < 10 salariés
- artisans, transformateurs locaux ou des exploitations agricoles à petite échelle avec une activité de transformation.
- 60 % de ces EA sont des microentreprises, unipersonnelle, avec un CA < 188 700 €
- Le réseau des artisans est une force pour l'île.

# Plan de souveraineté alimentaire. Objectifs 2030-2040?

## **Éléments à prendre en compte pour définir des objectifs?**

- 1) Contexte socio-économique et dynamique démographique
- 2) Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement
- 3) Enjeux climatiques et transition agroécologique
- 4) Les transformateurs
- 5) La capacité de production agricole

# Plan de souveraineté alimentaire. Objectifs 2030-2040?

- ✓ Enjeux climatiques et transition agroécologique



Le Prêcheur, 16 octobre 2008



Le Carbet, 16 octobre 2008

# Plan de souveraineté alimentaire. Objectifs 2030-2040?

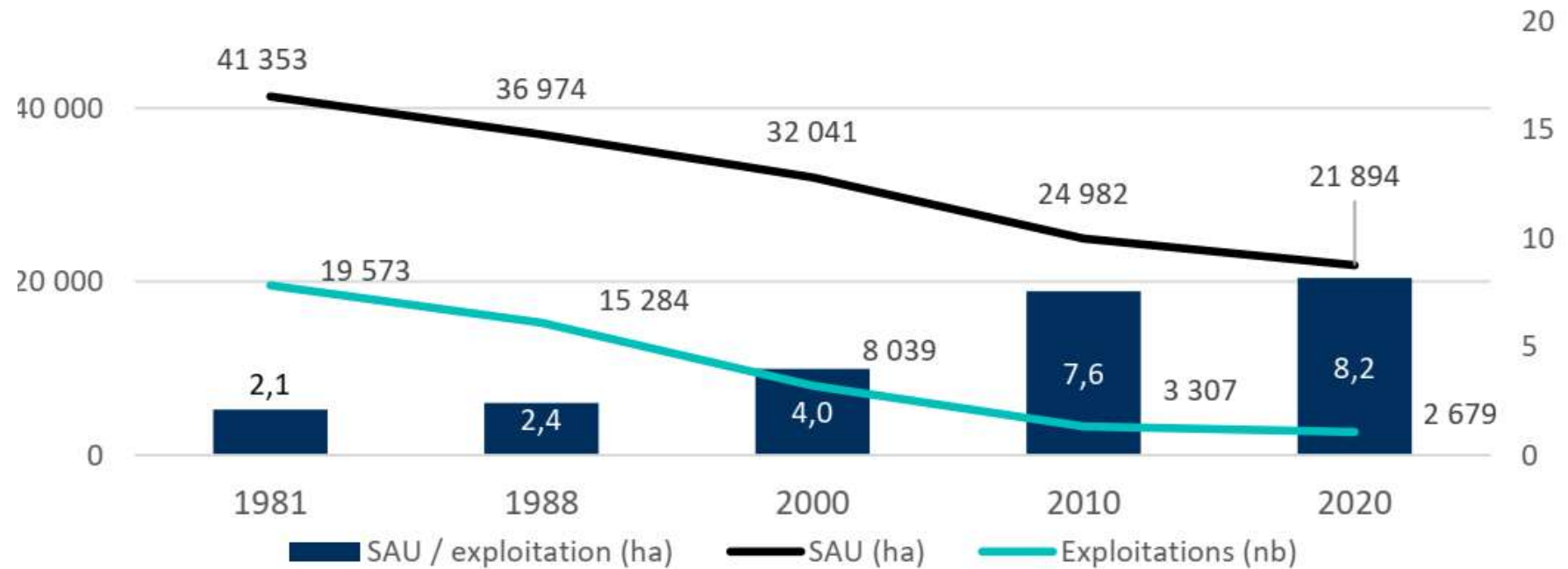
## **Éléments à prendre en compte pour définir des objectifs?**

- 1) Contexte socio-économique et dynamique démographique
- 2) Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement
- 3) Enjeux climatiques et transition agroécologique
- 4) Les transformateurs
- 5) **La capacité de production agricole**

# La capacité de production agricole

## une concentration progressive des exploitations

Figure 80 : SAU, nombre d'exploitations et taille moyenne par exploitation



Sources : Agrex Consulting d'après le RA 2020

# La capacité de production agricole

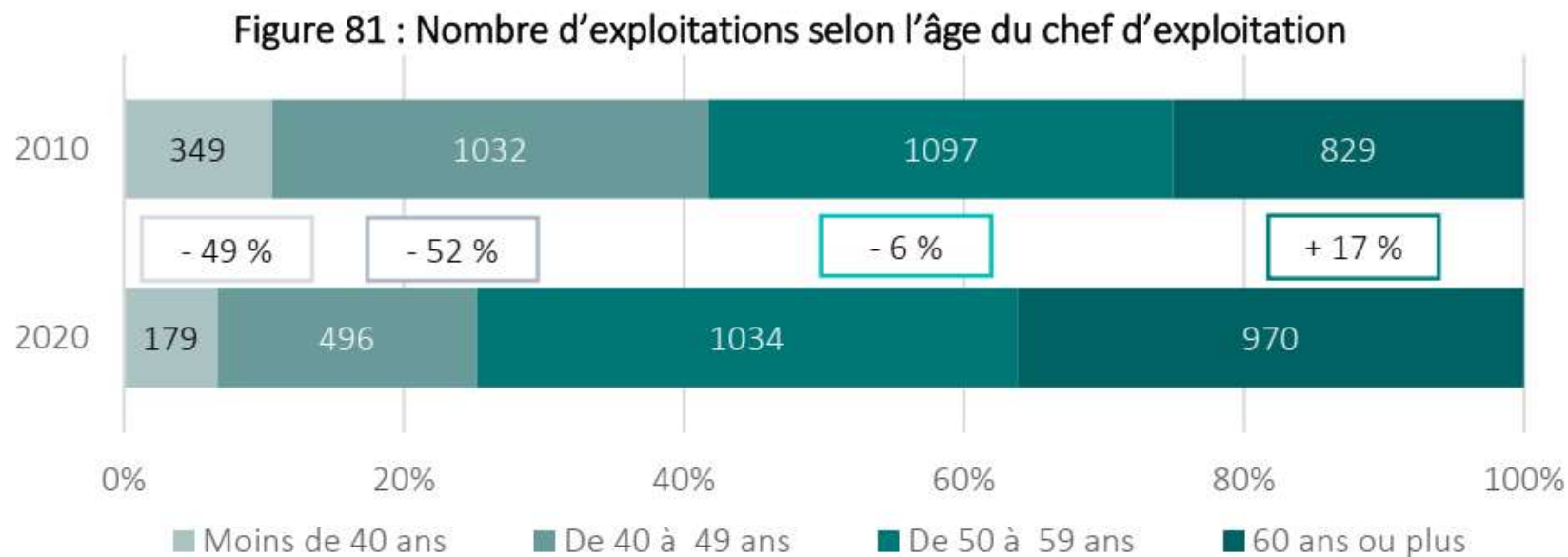
Figure 83 : Nombre d'exploitations par tranche de taille

SAU	2010	2020	Evolution 10/20
< 20 ha	3094	2494	-19%
20 - 50 ha	129	102	-21%
50 - 100 ha	57	53	-7%
100 ha – 200 ha	17	22	29%
>= 200 ha	10	8	-20%

Sources : Agrex Consulting d'après le RA 2020

# La capacité de production agricole

## une situation très préoccupante de l'emploi agricole



Sources : Agrex Consulting d'après le RA 2020

# La capacité de production agricole

Sources : Agreste, Recensements Agricoles 2010 et 2020

Structure en 2020 et évolution 2010-2020 de la main d'œuvre agricole (Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - SSP/ Ministère en charge de l'agriculture)						
	Martinique				France métropolitaine	
	2020		2010	Evolution 2010-2020	% du total en 2020	Evolution 2010- 2020
	Valeur absolue	% du total	Valeur absolue			
<b>Nombre de personnes travaillant de façon permanente sur l'exploitation</b>	<b>6 578</b>	<b>100%</b>	<b>8 842</b>	<b>-25,6%</b>	<b>100%</b>	<b>-21,5%</b>
Chef d'exploitation ou coexploitant	2 751	41,8%	3 400	-19,1%	65,5%	-17,8%
Main-d'œuvre familiale permanente	508	7,7%	1 333	-61,9%	12,1%	-55,9%
<b>Total chefs, coexploitants et familiaux</b>	<b>3 259</b>	<b>49,5%</b>	<b>4 733</b>	<b>-31,1%</b>	<b>77,5%</b>	<b>-27,5%</b>
<b>Salarié permanent non familiaux</b>	<b>3 319</b>	<b>50,5%</b>	<b>4 109</b>	<b>-19,2%</b>	<b>22,5%</b>	<b>10,0%</b>
<b>Volume de travail mobilisé sur l'année (ETP)</b>	<b>5 738</b>	<b>100%</b>	<b>7 603</b>	<b>-24,5%</b>	<b>100%</b>	<b>-10,8%</b>
Chef d'exploitation ou coexploitant	2 015	35,1%	2 523	-20,1%	59,3%	-12,3%
Main-d'œuvre familiale permanente	265	4,6%	527	-49,7%	8,1%	-38,4%
<b>Total chefs, coexploitants et familiaux</b>	<b>2 280</b>	<b>39,7%</b>	<b>3 050</b>	<b>-25,2%</b>	<b>67,4%</b>	<b>-16,5%</b>
<b>Salarié permanent non familial</b>	<b>3 146</b>	<b>54,8%</b>	<b>3 996</b>	<b>-21,3%</b>	<b>21,0%</b>	<b>8,2%</b>
<b>Saisonnier ou occasionnel</b>	<b>312</b>	<b>5,4%</b>	<b>702</b>	<b>-55,6%</b>	<b>11,5%</b>	<b>-4,1%</b>

Source : étude ODEADOM « l'emploi agricole dans les DROM. 2025 »

# La capacité de production agricole

**Production agricole : 2020 et évolution 2010-2020** (Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - SSP/  
Ministère en charge de l'agriculture)

Productions	Martinique			France métropolitaine
	Total		Evolution	Evolution
	2020	2010	2010-2020	2010-2020
Fruits	<b>1 366 408</b>	2 063 134	-34%	-15%
<i>dont bananes</i>	<b>1 346 220</b>	2 014 740	-33%	
Maraichage	<b>179 712</b>	142 095	26%	20%
Prairies	<b>464 213</b>	1 988 607	-77%	-11%
<b>TOTAL Végétales (en quintal)</b>	<b>2 010 333</b>	<b>4 193 836</b>	<b>-52%</b>	<b>-9%</b>

# La capacité de production agricole

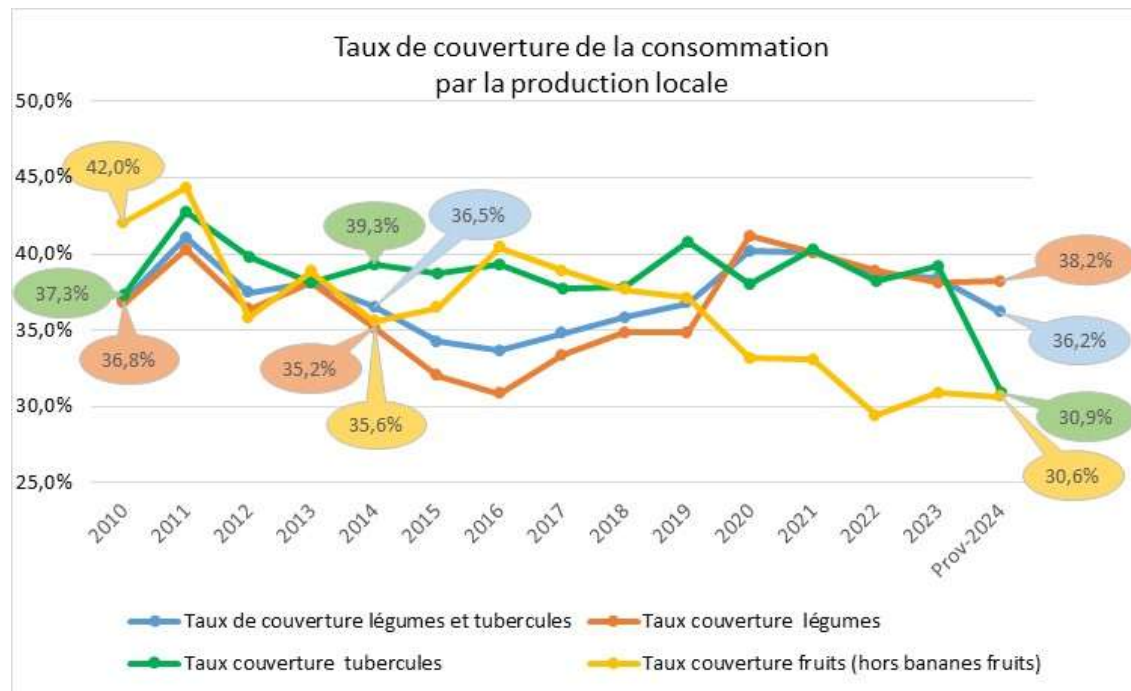
Production agricole : 2020 et évolution 2010-2020 (Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - SSP/ Ministère en charge de l'agriculture)

Productions	Martinique			France métropolitaine
	Total		Evolution	Evolution
	2020	2010	2010-2020	2010-2020
Bovins	<b>548</b>	1 125	-51%	-8%
Porcins	<b>1 223</b>	1 145	7%	-2%
Caprins	<b>6</b>	14	-57%	8%
Ovins	<b>24</b>	59	-59%	-5%
Volailles	<b>1 650</b>	2 898	-43%	-7%
<b>TOTAL Animaux (en tonnes)</b>	<b>3 451</b>	5 241	<b>-34%</b>	<b>-5%</b>

# La production comparée à la consommation

## Évolution du taux de couverture

source : SAA (Agreste) et douanes (import/export)



Remarque : 2010-2024 pour info, mais en vdef limiter la période de 2014 à 2024

FIN Cosda du 5 février